



ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 OCTOBRE 2020

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par *courrier recommandé avec accusé de réception avant le 03/09/2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.*

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection du Comité de Direction ».

Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

Club : ou Membre individuel

* Déclare me porter candidat à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football
Et me présenter au titre suivant (cocher la case idoine) :

- Membre individuel ou membre d'une association affiliée à la F.F.F.
- Arbitre (répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a)
- Éducateur (répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b)
- Femme licenciée
- Médecin (fournir un document officiel attestant exercer ou avoir exercé cette profession)
- Représentant du football diversifié (Foot Entreprise, Football Loisir, Futsal, Football pour tous)

* Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. et 13.2.1 des Statuts du DVOF, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

- . D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
- . D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

- **Une copie d'une pièce d'identité du candidat,**
- **Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité**

La candidature sera jugée recevable ou non par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales